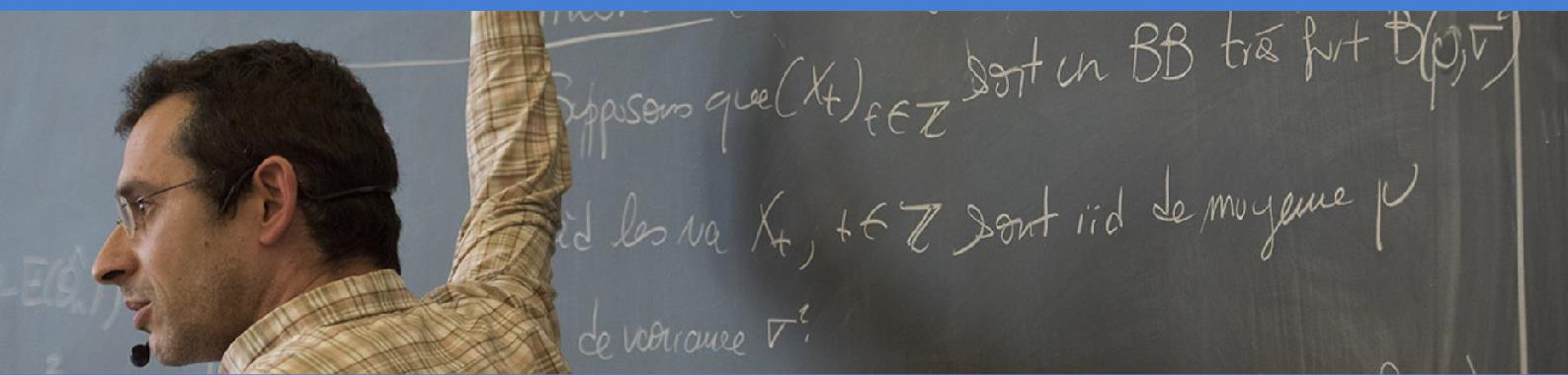




Programme Gradué Mathématiques et applications



BOURSES D'EXCELLENCE MASTERS DU PROGRAMME GRADUE MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS

Rentrée universitaire 2022/2023

Le Programme Gradué Mathématiques et Applications de l'Université PSL est porté par L'Université Paris Dauphine-PSL. Les candidats déposent un dossier en vue de leur admission en master et de l'attribution d'une bourse qui prend la forme d'une allocation mensuelle fixe de 650€ ainsi que d'une participation aux frais de logement à hauteur de 500€ maximum, hors APL (sur justificatifs) pour une durée de 10 mois. La poursuite de la bourse des étudiants l'ayant acquise en M1 est conditionnée au passage en M2 et fera l'objet d'une évaluation des résultats par l'équipe pédagogique du master.

Les droits de scolarité sont pris en compte dans le montant de la bourse mais restent dus par les étudiants lors de leur inscription administrative.

Ce dispositif, sur critères d'excellence académique, est ouvert aux étudiants français et internationaux ayant validé une Licence de Mathématiques (pour une inscription en Master 1 ou une année de Master 1 (pour une candidature en Master 2) ou équivalent.

L'octroi de la bourse est conditionné à l'inscription à l'un des parcours du master Mathématiques et Applications de PSL suivants (voir <https://psl.eu/formation/master-mathematiques-et-applications>) :

- Master 1 Mathématiques et Applications parcours Mathématiques Approfondies
- Master 1 Mathématiques et Applications parcours Mathématiques Fondamentales



- Master 2 Mathématiques et Applications parcours MATH
- Master 2 Mathématiques et Applications parcours MASH
- Master 2 Mathématiques et Applications parcours MASEF

Tout abandon des études est susceptible d'entraîner l'arrêt immédiat du versement de la bourse en accord avec les règles de l'établissement gestionnaire.

Ces bourses ne sont pas cumulables avec d'autres types de financements (à l'exception des programmes communs avec les Ambassades de France ou Instituts Français à l'étranger).

Les pièces constitutives du dossier sont à déposer sur la plateforme MyCandidature dans la formation « Programme Gradué Mathématiques et Applications » à compter du 21/01/2022*

Plus d'informations merci de consulter notre site

<https://dauphine.psl.eu/formations/masters/candidatures-et-procedures-d-admissions>

A titre informatif voici un aperçu des éléments demandés

- Lettre de motivation détaillant le projet du candidat
- Curriculum Vitae
- Relevés de notes et diplômes des années de Licence (si applicable)
- Relevés de notes et diplômes des années de Master 1 (si candidature en Master 2)
- Pour les étudiants internationaux : certificat attestant du niveau en français (DELFI, DALF, etc..) uniquement en cas de candidature en Master 1.
- Classement : tout document officiel attestant de l'excellence du candidat (classement, rang aux concours, classement dans des concours nationaux ou internationaux), etc..
- Lettre de recommandation d'un enseignant.

**Attention un changement de procédure nationale retarde actuellement la mise à jour de nos calendriers car nous sommes en attente des textes ministériels. Ils devraient être disponibles mi-décembre.*

Date limite pour finaliser le dossier sur MyCandidature : mardi 07 mars 2022.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

